



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Candle, Chlorate with Match, Ignition

Autres noms Nest pas applicable

Identificateur de formule unique X200-U0CW-600V-QUE5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues et utilisations déconseillées Une source d'oxygène pour le maintien des fonctions vitales ou des applications industrielles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société O.C. Lugo, Co. Inc.
(A subsidiary of Molecular Products Inc)
633 CTC Boulevard Suite 200,
Louisville CO 80027, USA

Service clientèle: 1-303-666-4400.

Représentant dans l'UE uniquement: asseso AG
Ottostraße 1
63741 Aschaffenburg
Allemagne
+49 6021 15086-0

Nom de l'importateur dans l'UE: Heartfil BV
De Trompet 1766
1967 DB HEEMSKERK
Les Pays-Bas
+31 (0)251 76 00 52

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Secours

Téléphone No 1-888-665-7763 (US)
+44 (0) 1865 407333 (UK)
+47 2103 4452 (NO)



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Section 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENTS (UE) 2024/2865 , (UE) 2023/707, (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). RÈGLEMENT (CE) 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Solide comburant, catégorie 1; H271

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301

Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



Danger

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P391 Recueillir les déversements.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Section 3. Composition/informations sur les composants



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

3.2. Mélanges

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP / SGH], elles sont répertoriées ci-dessous.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008	Remarques *
maléate de dibutylétain Numéro CAS: 7775-09-9 Numéro CE 231-887-4 Numéro d'index: 017-005-00-9 REACH #: 01-2119474389-23	90 - 95	Solide comburant, catégorie 1; H271 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411 Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301	oral: ATE = 100 mg/kg bw ^ CLP 3.1
Barium peroxide Numéro CAS: 1304-29-6 Numéro CE 215-128-4 Numéro d'index: 056-001-00-1	1 - 4	Solide comburant, catégorie 2; H272 Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4; H332 Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302	---

^CLP 31 EC No. 1272/2008 1.1.3.1.

*PBT/vPvB - Substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.



Section 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec les yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
Ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques au médecin Traiter de manière symptomatique EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin. Rincer la bouche.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Adaptés à l'environnement local (par ex. poudre chimique, dioxyde de carbone et sable sec)

Agents inappropriés : Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Du chlore et du dioxyde de chlore peuvent se dégager après un contact avec des acides forts.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Composé ininflammable et puissant oxydant qui favorise la combustion d'autres substances (en particulier les matières organiques).



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Éviter d'inhaler les produits de combustion.

Porter un équipement de protection complet ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA). Si les récipients sont exposés à des températures élevées, les refroidir à l'eau et, si possible, les déplacer hors de la zone. Recueillir mécaniquement. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les eaux de surface et le sol. Recueillir les eaux de lavage dans des récipients et confier le contenu ainsi que le récipient à un organisme agréé pour l'élimination des déchets dangereux.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : En cas d'incendie : Utiliser extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir les déversements. Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

En cas de déversement, ramasser mécaniquement les gros et petits fragments (par exemple, en balayant ou en aspirant les petits fragments après les avoir recouverts de sable humide) et les placer dans des récipients hermétiquement fermés. Respecter les mesures de protection individuelle. Étiqueter les récipients et procéder à l'élimination conformément à la réglementation. Ne pas balayer la poussière à sec (risque d'explosion).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en matière de produits chimiques. Éviter la formation et le dépôt de poussière.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage. Porter des vêtements résistant au feu, aux flammes, ignifuges.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage. Conserver les récipients hermétiquement fermés, au frais et au sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières organiques, des comburants, des combustibles et des acides forts.



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Matières incompatibles : Matière organique

Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1304-29-6	Barium peroxide	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---
7775-09-9	maléate de dibutylétain	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	0.6 mg/m ³
		National	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Porter un masque antipoussière ou un appareil respiratoire homologué équipé d'un filtre APF 10/APF 20.

Yeux

Porter des lunettes de protection appropriées (par ex. en polycarbonate, norme EN 166).

Peau

Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie

Règles générales obligatoires en matière de santé au travail. Pour les constituants dangereux, veiller à ce que les concentrations dans l'environnement et sur le lieu de travail ne dépassent pas les valeurs indiquées ci-dessus. Laver les zones de peau exposées et éliminer ou nettoyer les vêtements contaminés avant toute réutilisation. Ne pas manger, boire ni fumer. Éviter tout contact avec la peau et les yeux ; se laver les mains et le visage avant et après avoir manipulé le produit. Éviter l'inhalation de poussières et assurer une ventilation locale et générale adéquate.

Autres pratiques de travail

Combinaison de protection. Les concentrations de substances dangereuses doivent être surveillées conformément à des méthodes d'essai reconnues. Le mode, la méthode, le type et la fréquence des essais (mesure des facteurs nocifs) doivent satisfaire aux exigences des réglementations locales, régionales ou nationales. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Couleur	Grise
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Env. 200 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Non mesuré Limite supérieure d'explosivité: Non mesuré
Point d'éclair	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	300° C
pH	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
Solubilité dans l'eau	Partiel
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité	2.0 g/cm ³
Densité de vapeur	Non mesuré
Caractéristiques des particules	Non mesuré
Taux d'évaporation	Non mesuré
% COV	Non mesuré
Oxidizing Properties	Oxydant puissant

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Se décompose pour former de l'oxygène sous l'effet de la chaleur ou de l'inflammation (le frottement ou le choc peuvent provoquer l'inflammation).

10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'eau et les matières organiques.

10.5. Matières incompatibles

Matière organique

10.6. Produits de décomposition dangereux

Du chlore et du dioxyde de chlore peuvent se dégager après un contact avec des acides forts.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Barium peroxide - (1304-29-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
maléate de dibutylétain - (7775-09-9)	100,00, Rat - Catégorie: 3	> 2 000,00, Lapin - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	3	Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	---
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	---
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	---
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	---
Sensibilisation respiratoire	---	---



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Sensibilisation cutanée	---	---
Mutagenicité sur les cellules germinales	---	---
Cancérogénicité	---	---
Toxicité pour la reproduction	---	---
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	---
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	---
Danger par aspiration	---	---

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Section 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L	3hr IC50 bactéries mg / l	Biodégradabilité %
Barium peroxyde - (1304-29-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	---	---
maléate de dibutylétain - (7775-09-9)	>1 000,00, Fish	>1 000,00, Daphnia magna	>1 000,00, Algae	1 000,00	100,00

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport



	ADR/RID	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN3356	UN3356	UN3356
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Oxygen generator, chemical	Oxygen generator, chemical	Oxygen generator, chemical
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe: 5.1 Sous-classe:	Classe: 5.1 Sous-classe:	Classe: 5.1 Sous-classe:
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: ; (Chloric acid, sodium salt)		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Nest pas applicable		
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	N'est pas applicable		

Section 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

RÈGLEMENTS (UE) 2024/2865 , (UE) 2023/707, (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). RÈGLEMENT (CE) 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Liste des substances SVHC candidates à l'autorisation : Nest pas applicable



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux :

Barium peroxide (Utilisation restreinte. Voir l'article 3. (liquide))

maléate de dibutylétain (Utilisation restreinte. Voir l'article 3. (liquide))

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Section 16. Autres informations

Date de révision 26 juin 2026

**Numéro de fiche
signalétique** 1

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)

CAS - Chemical Abstracts Service

CLP - Classification Labeling and Packaging

DOT - Department of Transportation

EC - European Commission

EC50 - Half maximal effective concentration

ErC50 - EC50 in terms of reduction of growth rate

GHS - Globally Harmonized System

IARC - International Agency for Research on Cancer

IATA - International Air Transport Association

IC50 - Half Maximal Inhibitory Concentration

ICAO - International Civil Aviation Organization

IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code

IMO - International Maritime Organization

LC50 - Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die

LD50 - Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

NTP - National Toxicology Program



Fiche de données de sécurité (FDS) Candle, Chlorate with Match, Ignition

Date de révision: 26/06/2026

OSHA - Occupational Safety and Health Administration
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals
PEL - Permissible Exposure Limit
REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
RID - Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
STEL - Short Term Exposure Limit
TWA - Time Weighted Average
vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative
WGK - Water Hazard Class

Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Solide comburant, catégorie 1; H271	Sur la base de données de test
Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301	Sur la base de données de test
Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411	Méthode de calcul

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre indicatif pour les personnes manipulant ou utilisant ce produit. Des pratiques de travail sûres doivent être appliquées lors de la manipulation de tout matériau. Il incombe à l'utilisateur final de déterminer si les procédures de sécurité mises en œuvre lors de l'utilisation de ce produit sont adéquates.

Fin du document